



Trajectoires professionnelles dans la filière bois : une mobilité sociale à l'image de l'industrie

Filière économique importante en Lorraine et dans le Grand Est, la filière bois est confrontée aux mutations économiques et sociales dans un contexte de mondialisation. De nombreuses entreprises ont fermé. Cependant, la filière s'est développée, dans le dynamique secteur de l'écoconstruction. L'emploi a tendance à diminuer (- 0,8 % par an entre 2006 et 2011). L'emploi dans la filière bois est essentiellement masculin. En outre, 30 % des emplois sont occupés par des titulaires d'au plus un CAP et 24 % par des non-diplômés. Les recrutements portent essentiellement sur les premiers niveaux de qualification (ouvriers), dans les secteurs du travail du bois et de l'exploitation forestière. A contrario, l'industrialisation de la production entraîne des besoins en techniciens dans les secteurs de la construction et de l'industrie du papier carton, où les entrants sont de plus en plus diplômés. Si le diplôme est un atout pour une mobilité ascendante, les actifs de la filière bois restent cependant peu mobiles.

Joël Bousquié, Insee Lorraine - Christian Kibamba, Gipeblor

La filière bois est une filière économique importante en Lorraine et dans le Grand Est (Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté), Constituée d'une multitude de petites entreprises, elle doit faire face comme les autres filières industrielles aux mutations économiques et sociales dans un contexte de mondialisation. Depuis le début des années 2000, de nombreuses entreprises ont fermé, notamment dans le secteur de la scierie (25 % d'entreprises en moins). Toutefois, le secteur de la construction, porté par la dynamique de l'écoconstruction, s'est développé.

En 2011, la filière bois emploie 23 560 personnes en Lorraine, soit 2,8 % de l'emploi régional. Entre 2006 et 2011, les effectifs ont diminué de près de 4 %. Dans l'ensemble de l'économie lorraine, l'emploi a reculé de 1,5 % sur la même période, tandis qu'il a chuté de 12,9 % dans l'industrie.

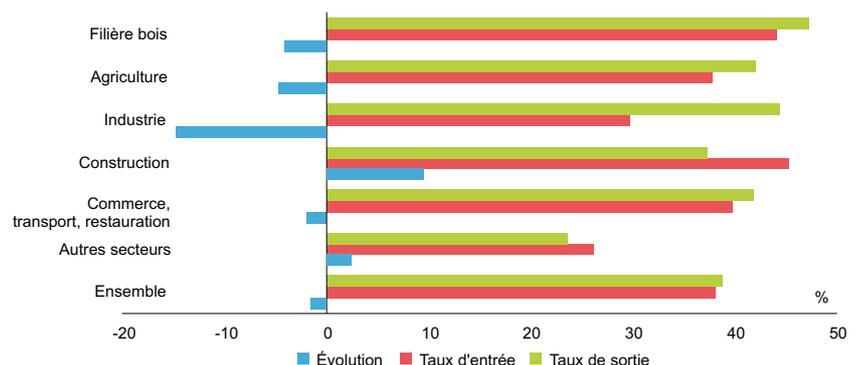
Pourtant, la filière reste dynamique. Le taux d'entrée est de 44 % sur la période 2006-2011, c'est-à-dire que plus de quatre emplois sur dix sont occupés par des personnes venant d'intégrer le marché du travail ou par des actifs venant d'un autre secteur d'activité. Ce

taux est de seulement 30 % pour l'industrie, et 38 % pour l'ensemble de l'économie lorraine.

Cependant, les sorties de la filière bois sont importantes, avec un taux de 47,2 %, supérieur au niveau déjà très important de l'industrie (44,4 %). Dans

1 La moitié des effectifs de la filière bois renouvelés en 5 ans en Lorraine

Évolution de l'emploi en Lorraine entre 2006 et 2011 (%)



Lecture : entre 2006 et 2011, les effectifs de la filière bois ont diminué de 4 %, avec un taux d'entrée de 44 % et un taux de sortie de 47,2 %.

Source : Insee, échantillon démographique permanent (EDP)

l'ensemble de l'économie lorraine, le taux de sortie est de 38,7 %.

Ce fort turn-over s'explique notamment par la petite taille des entreprises de la filière. En effet, le renouvellement est d'une manière générale plus important dans les petites entreprises.

La part des emplois féminins diminue

Les taux d'entrée dans la filière bois sont assez peu différents entre les hommes (43,6 %) et les femmes (46,4 %). Par contre, le taux de sortie des femmes atteint 60,4 %, un niveau très supérieur à celui des hommes (44,7 %). Cela explique que l'emploi dans la filière bois est devenu moins féminin en Lorraine. En 2011, les femmes représentent 15,5 % des effectifs, contre 17,1 % en 2006. L'industrie, même si elle n'atteint pas la mixité, en est plus proche que la filière bois avec 26 % de femmes. Dans le Grand Est, les femmes occupent 18,5 % des emplois de la filière en 2011, contre 17,6 % en 2006, grâce aux entrantes plus nombreuses que les sortantes (2 points de plus à 23,4 %).

Le CAP, diplôme le plus répandu d'une filière technique

La proportion d'ouvriers dans la filière bois est plus forte que dans l'ensemble de l'économie lorraine (58 % contre 26 %). La part importante d'ouvriers non qualifiés (29 %) se traduit par une forte présence de travailleurs peu diplômés (26 %). La proportion d'ouvriers est plus faible dans l'ensemble de l'économie lorraine (11 % pour les non qualifiés et 16 % pour les qualifiés). Toutefois, la proportion d'emplois qualifiés (ouvriers ou employés) est la même dans la filière que dans l'ensemble (33 %), c'est donc bien cette faible qualification des ouvriers qui est spécifique.

Les diplômés du supérieur n'occupent que 13 % des emplois de la filière bois, avec par conséquent une moindre représentation des cadres et professions intermédiaires. Au contraire, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de l'économie (+ 10 points). En effet, dans cette filière technique, les titulaires de CAP occupent 29 % des emplois, contre seulement 19 % dans l'ensemble de l'économie lorraine.

Néanmoins, les qualifications progressent. Ainsi, la proportion de titulaires du baccalauréat général, augmente de 6 points entre 2006 et 2011, pour atteindre 13,5 %.

La part des moins diplômés recule parmi les entrants plus jeunes. Ainsi, 42 % des entrants sont titulaires d'un BEP ou d'un baccalauréat, soit une proportion deux fois plus importante que parmi les sortants (22 %). Par

contre, les diplômés du supérieur sont proportionnellement moins nombreux parmi les nouveaux arrivants que parmi les sortants ou les salariés pérennes. C'est l'inverse de la tendance actuellement constatée dans les autres secteurs économiques, avec une plus grande part des diplômés du supérieur dans la population des moins de 40 ans. Le niveau de rémunération dans la filière jugé plus faible que dans les autres secteurs industriels peut expliquer ce phénomène.

Une mobilité sociale ascendante de la filière semblable à l'industrie

Dans la filière bois lorraine, la présence d'une main-d'œuvre globalement peu diplômée et occupant des emplois peu qualifiés permettrait d'espérer des opportunités de progression sociale plus grandes,

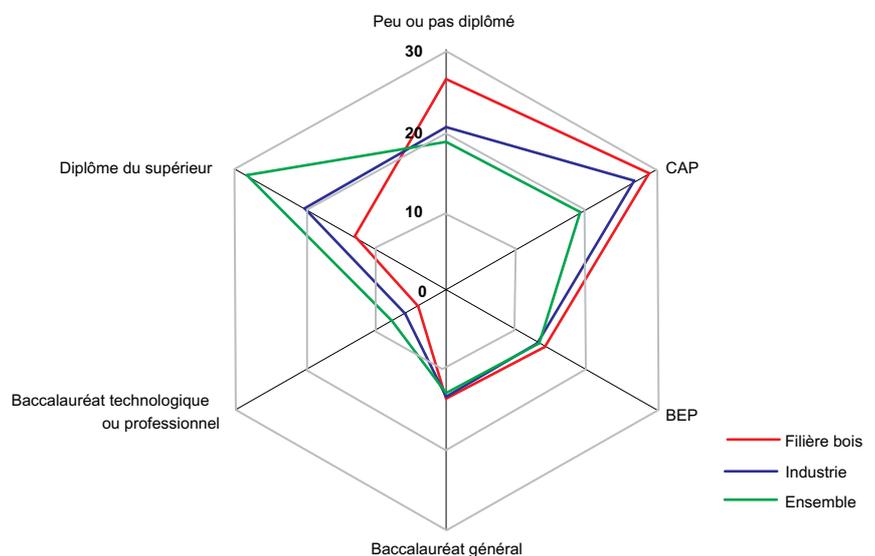
du fait de l'accroissement des postes plus techniques. Toutefois, avec un taux d'ascension sociale de 16 %, semblable à ceux de l'industrie (16 %) et de l'ensemble de l'économie (15 %), cette attente n'est que peu satisfaite. Ce constat doit toutefois être nuancé. En effet, 71 % des cadres (contre 30 % dans l'ensemble de l'industrie régionale) et 42 % des professions intermédiaires (contre 21 %) travaillant dans la filière en 2011 occupaient un poste moins qualifié cinq ans auparavant en Lorraine.

Sylviculture et exploitations forestières : davantage de non-diplômés

La sylviculture et les exploitations forestières emploient 2 750 personnes en Lorraine. Dans le Grand Est, 8 600 personnes travaillent dans ce segment, soit 10 % des effectifs

2 Davantage de titulaires de CAP dans la filière bois

Répartition de l'emploi lorrain en fonction du niveau de diplôme (%)

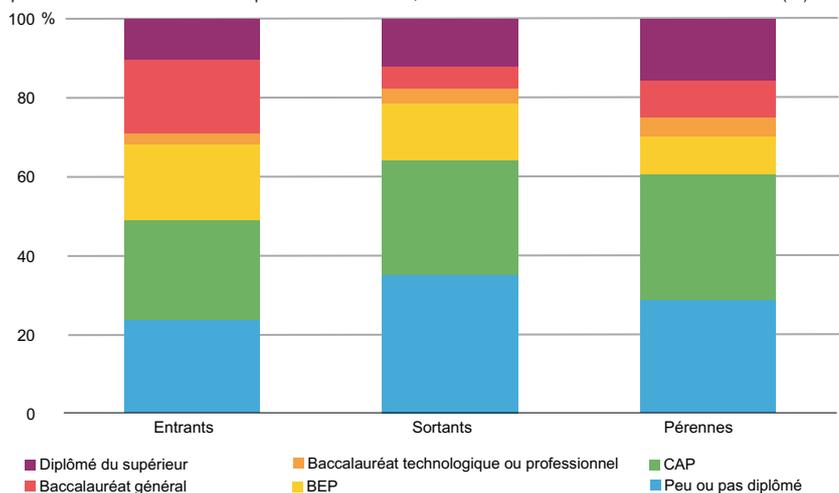


Lecture : 29 % de titulaires d'un CAP dans la filière bois

Source : Insee, EDP 2011

3 Davantage de titulaires de BEP ou baccalauréat général parmi les entrants dans la filière bois

Répartition selon le niveau de diplôme des entrants, sortants et ceux restant dans la filière bois (%)



Lecture : 29 % de titulaires d'un CAP dans la filière bois

Source : Insee, EDP 2011

de la filière. Ce segment est le seul de la filière bois à enregistrer une hausse des effectifs. Plus d'un tiers des salariés n'ont aucun diplôme, soit 12 points au-dessus de l'ensemble de la filière bois. Ceci est vrai tant dans le Grand Est que dans l'ensemble de la France, traduisant l'éloignement de ce segment d'activité de l'aspect industriel qui prédomine dans d'autres branches. Les

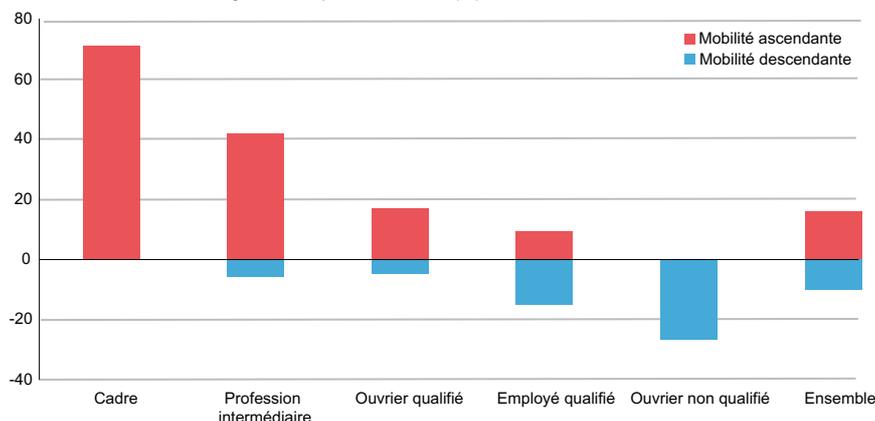
titulaires d'un CAP y sont moins fréquents (- 12 points) que dans l'ensemble de la filière.

Le secteur de l'exploitation forestière intègre de nombreux ouvriers agricoles, recensés comme ouvriers non qualifiés. Le secteur public est assez important en Lorraine, avec la présence de l'Office national des forêts, qui emploie une part

plus forte d'ouvriers qualifiés, de professions intermédiaires et de cadres. Le nombre d'emplois augmente (+ 1 700) dans le Grand Est, surtout pour les exploitants forestiers (+ 550) et les ouvriers qualifiés (+ 630). L'ascension sociale est aussi fréquente dans ce segment que dans l'ensemble de la filière.

4 Ascension sociale plus fréquente pour les plus qualifiés

Mobilité sociale selon la catégorie socioprofessionnelle (%)

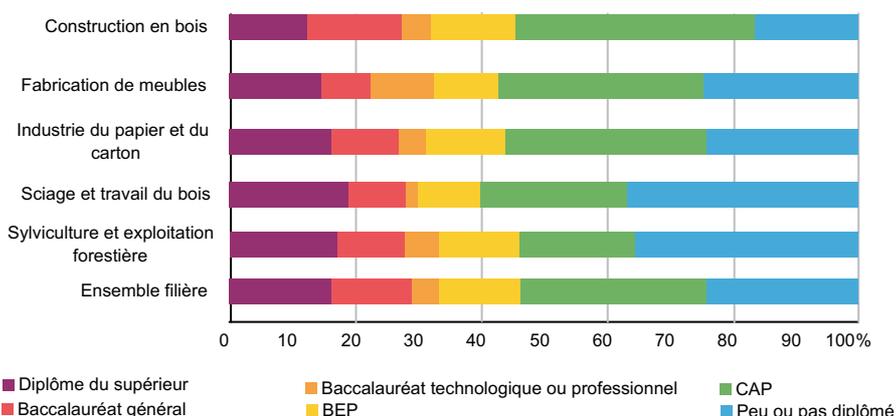


Lecture : 71 % des cadres de la filière bois en 2011 occupaient un poste moins qualifié 5 ans auparavant.

Source : Insee, EDP 2011

5 Des niveaux de diplômes différents selon le segment de la filière

Répartition des effectifs selon le niveau de diplôme et le segment de la filière bois dans le Grand Est (%)

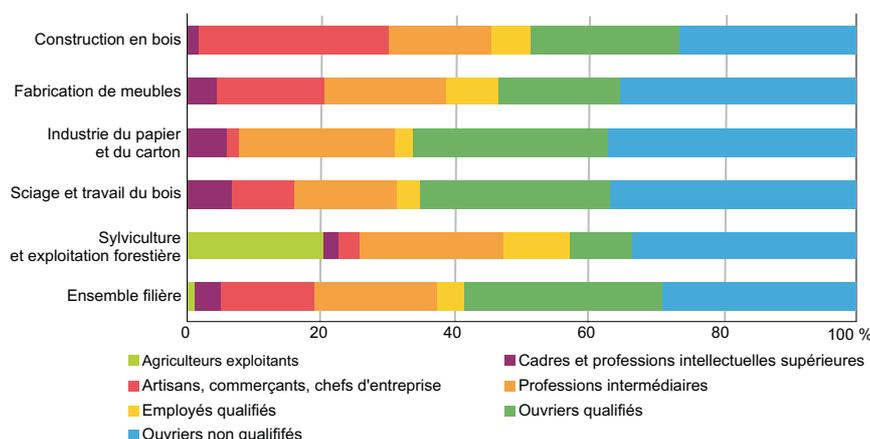


Lecture : 24 % des personnes travaillant dans la filière bois dans le Grand Est en 2011 sont peu ou pas diplômées.

Source : Insee, EDP 2011

6 Un filière constituée essentiellement d'ouvriers

Répartition des effectifs selon la catégorie sociale et le segment de la filière bois dans le Grand Est (%)



Lecture : 14 % des personnes travaillant dans la filière bois dans le Grand Est en 2011 sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Source : Insee, EDP 2011

Sciage et travail du bois : beaucoup d'emplois peu qualifiés

En Lorraine, 4 120 personnes travaillent dans le sciage et travail du bois, soit 17 % de l'ensemble de la filière bois. Dans le Grand Est, ce segment concentre 18 % des emplois de la filière. La part des peu ou pas diplômés est très élevée dans ce segment (36,8 %), soit 12,7 points de plus que dans l'ensemble de la filière. Les titulaires d'un CAP sont en conséquence moins nombreux, mais seulement 6 points en dessous de la filière. Les titulaires d'un BEP ou d'un baccalauréat sont les moins nombreux (3 points de moins que dans le reste de la filière).

Les emplois proposés peuvent expliquer en partie cette plus forte part de peu diplômés. En effet, 36,9 % des emplois sont des emplois d'ouvriers non qualifiés, 12,3 points de plus que dans l'ensemble de la filière. Toutefois cette proportion a diminué (- 3 points), au profit des ouvriers qualifiés (+ 3 points). L'investissement dans des produits à plus forte valeur ajoutée et plus élaborés (traitement, séchage...) amène sûrement à une hausse des besoins de qualification.

Malgré une part d'emplois qualifiés semblable à celle de la filière, la mobilité ascendante est plus faible dans le travail du bois. Les postes d'ouvriers qualifiés y sont plus rares, et les postes d'employés ou de professions intermédiaires se renouvellent moins.

Industrie du papier et du carton : proche de l'industrie

En Lorraine, l'industrie du papier et du carton emploie 4 400 personnes, soit 19 % des emplois de la filière. Cette part est plus élevée que dans le Grand Est (12 %), en raison de la présence de grandes entreprises comme les papeteries Clairefontaine ou Norske Skog Golbey. Les effectifs de ce segment baissent modérément.

Dans le Grand Est, la répartition des niveaux de diplôme est proche de celle de l'ensemble de la filière. Toutefois les diplômés du supérieur (2^e et 3^e cycles) sont plus nombreux (+ 5 points) que les titulaires de diplômes supérieurs du 1^{er} cycle (- 5 points). C'est le segment de la filière qui compte le plus de diplômés du supérieur.

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises sont ici moins présents que dans l'ensemble de la filière (- 12,1 points). Cette faible présence s'explique par la taille plus importante des entreprises et par la nature des investissements. Au contraire, les ouvriers y sont plus représentés (+ 10,3 points pour les ouvriers qualifiés et + 4,7 points pour les non qualifiés), de même que les professions intermédiaires (+ 4,1 points).

Les entreprises du papier-carton sont des filiales de grands groupes européens qui investissent dans ce secteur pour des raisons de réactivité, et de proximité des marchés. Bien qu'ayant une part de salariés qualifiés plus importante que dans le reste de la filière bois, la mobilité sociale est la même que dans l'ensemble de la filière (16 %).

Fabrication de meubles : des ouvriers qualifiés

La fabrication de meubles en bois emploie 2 100 personnes en Lorraine, soit 10 % de la filière bois. Dans le Grand Est, ce segment emploie 8 200 personnes, soit 9 % des effectifs de la filière. Les effectifs de ce segment diminuent fortement.

Le niveau de qualification des salariés a augmenté dans ce secteur entre 2006 et 2011, avec une baisse des CAP (- 3 points) et des BEP (- 5 points), au profit des baccalauréats technologiques et professionnels (+ 7 points). Ainsi, ce segment est celui de la filière bois où le baccalauréat technologique ou professionnel est le plus fréquent (10 %, contre 4 % pour la filière). Toutefois,

la part des personnes peu ou pas diplômées n'a pas varié, elle est au même niveau que dans l'ensemble de la filière bois lorraine. Ce segment a perdu beaucoup d'emplois (environ 4 000), en particulier des emplois d'ouvriers non qualifiés (- 1 700). La part des ouvriers qualifiés a augmenté (+ 8,3 points). De plus, l'ascension sociale fonctionne mieux qu'ailleurs (20 %, contre 16 % dans la filière).

Construction en bois : beaucoup d'artisans et chefs d'entreprise

En Lorraine, la construction en bois emploie 6 600 personnes, soit 28 % des emplois de la filière bois. Cette part est moins importante que dans le Grand Est où elle représente 32 % des actifs de la filière, soit 27 000 personnes. Ces emplois ont augmenté entre 2006 et 2011.

Dans ce secteur, la construction en bois se démarque par la faible part de personnes peu ou pas diplômés (- 8 points) au profit des titulaires d'un CAP (+ 8 points). La part de titulaires d'un baccalauréat et de diplômés du supérieur a augmenté entre 2006 et 2011.

Ce segment intègre un nombre important d'artisans et chefs d'entreprises (28 %, contre 14 % dans l'ensemble de la filière). C'est le cas de la menuiserie bois, dominée par un artisanat très puissant. En Lorraine comme dans le Grand Est, la montée en qualité des exigences du marché, les évolutions des techniques du bâtiment et les contraintes réglementaires ont fait évoluer les savoir-faire du secteur et entraîné la

modernisation progressive des entreprises. Les conditions de travail ont fortement évolué. Les emplois d'ouvriers non qualifiés sont moins présents (- 10 points), au profil des ouvriers qualifiés, des techniciens ou des professions intermédiaires, des artisans, des commerçants, et des chefs d'entreprises. Ce phénomène ne se retrouve pas au niveau national.

Les professionnels du secteur se mettent plus fréquemment à leur compte (+ 6 points), l'ascension sociale est moins fréquente. Le taux est de 14 % contre 16 % pour les autres secteurs. Le renouvellement est important, plus de 20 % des actifs en 2011 n'étaient pas sur le marché du travail 5 ans auparavant (contre 14 % pour l'ensemble de la filière). Moins de la moitié occupaient un poste de même niveau.

La qualification des salariés de la construction en bois devrait progresser. Les évolutions techniques et réglementaires et dans les modes constructifs obligent les entreprises à investir dans des outils industriels plus performants, et à faire appel à une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. ■

Des formations spécifiques

Près d'un millier de jeunes Lorrains entrent chaque année dans le système de formation professionnelle, avec des niveaux de qualification allant du CAP aux diplômes universitaires. Près de 60 % terminent leur cycle de formation. Près de la moitié de ces diplômés restent dans la filière bois régionale.

Méthodologie

L'échantillon démographique permanent (EDP) est une base de données cumulant pour un même individu les informations aux différents recensements de la population depuis 1968. Le critère pour être suivi est d'être né l'un des quatre premiers jours d'octobre. Cette source permet d'observer des évolutions géographiques, professionnelles et sociodémographiques pour les personnes retenues comme travaillant dans la filière définie par une commune de travail et un code d'activité correspondant à un établissement retenu.

Pour délimiter le périmètre de la filière bois, une liste d'établissements est initialement constituée selon le code de l'activité d'exercée (divisions de la NAF 2, 16 et 17 et partie des divisions 28,31,32,41,43, 46 et 49). Une analyse avec des experts du domaine vient ensuite affiner cette liste. Pour le Grand Est, ont été retenus tous les établissements considérés comme faisant partie du noyau en tout ou partie selon leur code d'activité.

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Filière bois en Lorraine : une place de plus en plus importante dans le paysage industriel, Insee Analyses Lorraine n° 18, avril 2015
- Les parcours professionnels dans l'industrie et le commerce, Insee Analyses Lorraine n° 13, février 2015
- Parcours professionnel des Lorrains : des changements pour un tiers des actifs, Insee Analyses Lorraine n° 8, octobre 2014

